

Maisons, tours, résidences... La construction en bois, un avenir en béton ?



La résidence Simone Veil à Paris, inaugurée en octobre 2018, mêle bois et béton. © David Pauget

Écologique, économique, authentique : pour les bâtiments publics comme pour les maisons individuelles, le bois est de plus en plus prisé pour la construction. Malgré cela, la forêt hexagonale reste sous-exploitée, les feuillus ne répondant pas à la demande de bois de construction.

La maison en bois, à éviter car peu solide ? Avec un sourire, Jean-Jacques balaie d'un revers de main les conclusions du conte des trois petits cochons. « *L'isolation est bien meilleure que mon ancienne maison en béton. Les économies d'énergies sont*

importantes. Et le bardage bois est très élégant ! », explique ce retraité de la fonction publique dans les Yvelines.

Dans le cas de Marion et de son fiancé Maxime, c'est l'argument environnemental qui a fait la différence pour leur maison en Île-de-France. « *Nous travaillons tous les deux dans environnement. On voulait une maison en cohérence avec nos principes. On a donc privilégié un matériau écolo, le bois.* »

Contrairement aux préjugés, ils ne vivent pas dans un chalet mais dans une maison à ossature bois, la technique la plus utilisée dans ce type de construction, où le squelette de la maison est réalisé en bois.

11% de maisons en bois

Les atouts de la construction en bois ne manquent pas. « *Le chantier est plus rapide, moins gênant que le chantier traditionnel en briques ou béton. Le bois est meilleur pour les performances énergétiques. Et il n'y a pas de coût d'entretien* », énumère Eddie Le Drein, constructeur de maisons à ossature bois.

Sans surprise, le bois s'impose de plus en plus dans le secteur du bâtiment. Dernier exemple en date : Wood Up à Paris, une tour en bois de 50 mètres de haut, proposant 107 logements, attendue pour 2021.

Dans le cas des maisons individuelles, la construction en bois reste largement minoritaire en France, à l'inverse du Canada, des Etats-Unis, ou de la Scandinavie. Selon Afcobois, le syndicat français de la construction bois, elle ne concerne que 11% des maisons individuelles. « *On était à seulement 5% de part de marché au milieu des années 2000. Il y a une évolution, lente mais positive* », précise Christian Kibamba, prescripteur bois à France Bois Régions.

Selon lui, les préjugés sont toujours présents : « *Les Français ont quelques appréhensions : ils pensent que le bois pourrit, brûle, ou ne tient pas. Mais il n'y a pas de différence avec les matériaux traditionnels* », explique-t-il. Avant d'ajouter : « *La filière n'a pas les moyens des géants du béton [65% du marché selon lui], on a du mal à s'imposer et à combattre les idées reçues.* »



Un chantier de construction Arteck d'une maison à ossature de bois. © Arteck (photo libre de droit)

Le bois, matériau par excellence du développement durable

Un constat partagé par Pierre Courivaud, ingénieur-architecte chez Arteck, société de construction de maisons à ossature bois. « *On aime le béton en France, on est les pionniers. C'est formidable pour les tours, les ponts, le métro. Mais on n'a pas besoin de cette artillerie lourde pour les écoles, les immeubles ou les maisons. Surtout que le bilan carbone est catastrophique.* »

Au contraire, le bois, matériau bio-sourcé, renouvelable, avec une empreinte carbone très faible, permet d'emprisonner le CO₂, faisant de lui le matériau idéal pour lutter contre les gaz à effet de serre participant au réchauffement climatique.

« *C'est une solution d'avenir, surtout que la future réglementation environnementale, RT2020, va mettre en avant l'aspect carbone* », explique Loïc de Saint-Quentin, secrétaire général d'Afcobois

Des bois issus de forêts gérées durablement

La construction en bois est néanmoins parfois associée à un désastre environnemental : la déforestation. « *L'idée qu'il ne faut pas couper les arbres en forêt, qu'il faut juste*

pouvoir s'y balader, est idiote et fausse », souffle Loïc de Saint-Quentin. « Une forêt qui n'est pas exploitée, entretenue, n'a pas d'effet contre les gaz à effet de serre. Les vieux arbres qui pourrissent relâchent tout le CO2 »

« Les forêts françaises sont bien gérées grâce au code forestier français. En achetant du bois français, même européen, vous êtes certains sur de pas contribuer à la déforestation », souligne Caroline Berwick, adjointe au délégué général à la Fédération nationale du bois.

De plus, il est possible de se fier aux deux principaux labels, FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Programme for the Endorsment of Forest Certification Schemes), garantissant l'origine du bois ainsi qu'une gestion raisonnée et durable des forêts

Forêt sous-exploitée mais manque de résineux

Il existe cependant un paradoxe en France : si c'est le quatrième pays le plus boisé d'Europe (plus de 16 millions d'hectares), les feuillus (chênes, bouleaux, érables), présents à près de 70%, ne répondent pas aux besoins de la construction. La demande porte principalement sur les résineux (douglas, sapins, épicéas), qui viennent à manquer. *« Il faut aussi savoir que les trois quarts de la forêt appartiennent à des propriétaires privés. Tous ne mettent pas sur le marché leur bois »,* ajoute Caroline Berwick.

« On utilise à 70% du bois français, on privilégie la filière courte. On pourrait être moins cher avec du bois de Scandinavie. Mais mon discours sur la maison écologique n'aurait aucun sens avec du bois qui vient par cargo », explique Eddie Le Drein.

Cette situation avait déjà été dénoncée dans un rapport, publié en octobre 2017, « un paradoxe français, une forêt sous-exploitée et un risque d'envol des constructions en bois importé », réalisé par par Jean-Marie Ballu, ingénieur forestier, en collaboration avec l'Association Française des Eaux et Forêts.

Pour remédier à cette situation, l'une des mesures prônées dans ce rapport est la création d'un « fonds de reboisement et d'adaptation au changement climatique », pour replanter des résineux afin de maintenir ou augmenter les surfaces plantées.

Que faire à court terme ? Christian Kibamba prône une mixité des matériaux dans la construction des bâtiments. *« Le bois seul ne suffira pas, on aura pas assez de forêt. L'idéal est un bâtiment mixte : une structure béton, qui rassurera les gens ; et un habillage avec des façades en bois. »* Avant de conclure, en riant : *« Personne ne sera fâché comme ça ! »*

David Pauget